



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Rapport sur la santé et la sécurité au travail

Date : Le 4 septembre 2019
Destinataire : Conseil de l'ACPPU
Expéditrice : Laura Lozanski, agente de la SST

Formation en santé et sécurité

La formation sur la santé au travail et sur les dangers dans les milieux de travail font partie intégrante des conditions de travail. Les associations demandent régulièrement des ateliers sur la santé mentale, des séances de formation des comités et des modules de sensibilisation des membres à la sécurité afin de s'assurer que leurs membres et leurs milieux de travail sont des lieux de travail sûrs. Veuillez prendre contact avec Laura Lozanski à lozanski@caut.ca pour demander une séance de formation sur ces dangers ou d'autres en milieu de travail.

Mesures d'adaptation pour le personnel académique

Les besoins en matière de mesures d'adaptation et de retour au travail pour le personnel académique ont augmenté de manière constante au cours des deux dernières années, en raison d'une meilleure connaissance des droits en milieu de travail, et des conditions de travail qui ont donné lieu à l'obligation d'offrir des mesures d'adaptation. La planification des mesures d'adaptation est devenue très variée, allant de la santé mentale aux blessures chroniques, en passant par l'exposition aux toxines et au bruit en milieu de travail, ainsi que d'autres raisons différentes. Le personnel académique et les représentants élus considèrent ce travail comme complexe, mais trouvent des solutions adéquates et ingénieuses en collaborant avec le personnel de l'ACPPU chargé de la négociation collective et de la santé et sécurité. Les demandes d'ateliers sur la santé mentale augmentent. Il est important que les associations des collèges et des universités offrent des séances de formation et des mesures de soutien à leurs représentants en milieu de travail afin qu'ils puissent représenter et soutenir leurs membres.

Examen de la politique sur le cancer professionnel

L'ACPPU a été invitée par Paul Demers, du Centre de recherche sur le cancer professionnel, à participer à un comité consultatif sur l'élaboration des politiques pour un prochain rapport sur le fardeau du cancer professionnel au Canada. Le rapport mettra l'accent sur les expositions que l'on estime être responsables du fardeau le plus lourd du cancer au Canada (c.-à-d. les cas de cancer qui pourraient être évités si l'exposition aux agents cancérigènes en milieu de travail était limitée). Le comité consultatif sur l'élaboration des politiques formulera des recommandations de politiques pour la réduction de l'exposition à l'échelle nationale.

Le comité consultatif sur l'élaboration des politiques œuvre actuellement à l'élaboration du contenu de ces trois recommandations :

1. Renforcer les limites d'exposition en milieu de travail dans les provinces canadiennes.
2. Réduire ou éliminer l'utilisation de substances cancérigènes sur les lieux de travail.
3. La création de registres de l'exposition des travailleurs aux agents cancérigènes en milieu de travail facilitera le suivi des expositions au fil du temps.

Le comité espère que le rapport sera prêt au début de l'automne.

Nouvelles ressources sur la nanotechnologie

Le module gratuit sur la sensibilisation aux nanomatériaux des Centres de santé des travailleurs(es) de l'Ontario (CSTO) et du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) se trouve dans le site Web du CHST à l'adresse <https://www.ccohs.ca/products/courses/nanotechnology/>. Les nanomatériaux finals constitués d'une série de trois fichiers balados seront offerts au début de l'automne.

Conclusion de l'examen de la mini-trousse MIT

Le Mental Injury Tool Group (groupe des outils de prévention des dommages psychologiques) a conclu un examen et une mise à jour de la trousse sur les dommages psychologiques (Mental Injury Toolkit – MIT) et a créé une version plus conviviale : la mini-trousse MIT. Tout en maintenant l'intégrité de la version d'origine de cette trousse, la mini-trousse MIT permettra une approche simplifiée pour ceux qui tentent d'obtenir la rétroaction de données plus rapidement. Le document est sur le point d'être formaté et traduit et nous espérons qu'il sera publié vers la fin de l'automne.

Ces outils aident à déterminer les dommages psychologiques en milieu de travail par le biais de sondages et de plans d'action, avec ou sans la participation de l'employeur. Les trousseaux sur les dommages psychologiques sont accessibles dans le site Web des CSTO, à l'adresse www.ohcow.on.ca. Elles sont également offertes par l'intermédiaire du programme de formation en santé et sécurité de l'ACPPU.

Nous recevons régulièrement des demandes concernant ce programme et nous planifions actuellement la conduite d'un sondage auprès de l'une de nos associations académiques de l'ACPPU.

Veuillez entrer en contact avec Laura Lozanski à lozanski@caut.ca pour de plus amples renseignements.

Amiante

L'exposition à l'amiante continue d'être un problème constant au travail dans les établissements d'enseignement postsecondaire en raison des matériaux vétustes et des rénovations des milieux de travail. Il est important que les membres des comités mixtes de santé et de sécurité des associations académiques demeurent vigilants et proactifs dans l'évaluation et l'identification des expositions en milieu de travail de sorte qu'une prévention et une remédiation appropriées aient lieu en temps opportun.

L'ACPPU offre une séance de sensibilisation de trois heures sur l'amiante aux comités mixtes de santé et de sécurité, aux dirigeants et aux membres du personnel académique dans le but d'élargir leurs connaissances sur les dangers de l'amiante et sur la manière de se protéger.

Veillez prendre contact avec Laura Lozanski à lozanski@caut.ca pour plus d'information.

Libellé de la convention collective

Les associations des professeurs devraient examiner leur convention collective pour s'assurer que le libellé sur la santé et la sécurité en milieu de travail est solide et complet. L'ACPPU dispose de plusieurs ressources pour aider à renforcer et à améliorer le libellé sur la santé et la sécurité, particulièrement pendant le processus de négociation de la convention collective.

Veillez prendre contact avec Laura Lozanski à lozanski@caut.ca pour de plus amples renseignements.

Congrès du travail du Canada

Les réunions du Comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement du Congrès du travail du Canada (CTC) qui devaient avoir lieu les 28 et 29 octobre 2019 ont été annulées en raison d'une grève du personnel.

Formation des membres des comités mixtes de santé et de sécurité

Les associations de personnel académique devraient veiller à être représentées au sein des comités mixtes de santé et de sécurité au travail par des membres élus ou nommés. Les besoins en formation des comités devraient être continuellement examinés pour veiller à ce que les exigences en matière de formation des autorités provinciales, fédérales et autres soient respectées. Les membres des comités doivent avoir de solides connaissances en santé et en sécurité pour accomplir efficacement les fonctions qui leur sont attribuées par la loi. Pour obtenir des renseignements sur le cours et fixer des dates de formation, communiquez avec l'agente de la santé et de la sécurité au travail de l'ACPPU à lozanski@caut.ca

Formation générale en santé et sécurité

L'ACPPU offre des séances de formation sur des risques particuliers à la santé et à la sécurité, notamment :

- l'amiante;
- la santé mentale et le stress au travail;
- le module *Lockdown : a crisis prevention plan*;
- les inspections des lieux de travail;
- la qualité de l'air intérieur;
- l'ergonomie;
- la violence.

Ces sujets et d'autres sont traités dans des modules de trois heures qui peuvent être présentés individuellement ou en combinaison avec la séance de formation des membres des comités mixtes de santé et de sécurité.